



Fiche technique



Durée :

2 jours –14 heures

Horaires :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Dates :

- 16 et 23 mai 2019
- 24 juin et 1er juillet

Effectif maximum :

De 4 à 10 participants

Public concerné :

Toute personne exerçant une activité dans l'industrie, le Bâtiment et/ ou le Commerce..

Prérequis :

Aucun prérequis

Méthodes pédagogiques :

Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative, concrète et ludique : exposés-discussions, diaporamas, exercices de découverte et d'application pratique.

Tarif par personne :

350,00 € HT— 420,00 € TTC

(TVA 20%)

Sécurité et prévention

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les domaines de l'Industrie, du Bâtiment et du Commerce (PRAP IBC)

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'analyser les situations de travail afin d'identifier les dangers et les risques et d'apporter des solutions pour éviter les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Contenu pédagogique

Compétence 1 : Etre capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Compétence 2 : Etre capable d'observer et d'analyser les situations de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Observer son travail et celui des autres pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Compétence 3 : Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Pour obtenir le programme, nous vous invitons à nous contacter par mail ou par téléphone.